



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question écrite n° 62569

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la lutte contre la délinquance des mineurs. Lors du conseil de sécurité intérieure du 27 janvier 1999, le Gouvernement annonçait notamment la création de cinquante centres de placement immédiat afin d'assurer de nouvelles prises en charge de mineurs et une augmentation significative des capacités d'accueil des centres d'éducation renforcée. Deux ans après ces annonces, il lui demande de dresser un bilan d'étapes de la mise en oeuvre de ces mesures et de leur impact sur les chiffres de la délinquance juvénile, notamment en matière de récidive.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62569

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3487